

Acte d'engagement

1. Objet de l'acte d'engagement

1.1 Objet du marché

Réalisation d'un nouveau site internet pour la consultation du *Dictionnaire de l'Académie française* dans sa 9^e édition ainsi que les 8 éditions précédentes
Académie française – 23 quai Conti – 75006 Paris

1.2 Engagement du titulaire ou du groupement titulaire

1.2.1 Identification et engagement du titulaire ou du groupement titulaire

Après avoir pris connaissance des pièces suivantes constitutives du marché,

- Le présent Acte d'Engagement ;
- Le cahier des charges ;
- Le signataire

s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;
[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

engage la société sur la base de son offre ;
[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ;
[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

à livrer les prestations demandées :

- au prix indiqué ci-dessous :

Taux de la TVA	Montant HT arrêté en chiffres	Montant HT arrêté en lettres	Montant TTC arrêté en chiffres	Montant TTC arrêté en lettres

1.2.2 Nature du groupement et, en cas de groupement conjoint, répartition des prestations :

(en cas de groupement d'opérateurs économiques.)

Pour l'exécution du marché, le groupement d'opérateurs économiques est :

(cocher la case correspondante)

- conjoint OU solidaire

(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser.)

Désignation des membres du groupement conjoint	Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint	
	Nature de la prestation	Montant HT de la prestation

1.2.3 Compte (s) à créditer :

(Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.)

Nom de l'établissement bancaire :

Numéro de compte :

1.2.4 Avance (article 110 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016) :

Je renonce au bénéfice de l'avance (cocher la case correspondante) :

Non Oui

1.2.5 Durée d'exécution du marché :

La durée d'exécution du marché est de 4 mois à compter de la date de notification du marché.

1.3 Signature du marché ou de l'accord-cadre par le titulaire individuel ou, en cas groupement, par le mandataire dûment habilité ou chaque membre du groupement.

1.3.1 Signature du marché ou de l'accord-cadre par le titulaire individuel :

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente

1.3.2 Signature du marché ou de l'accord-cadre en cas de groupement :

Les membres du groupement d'opérateurs économiques désignent le mandataire suivant (article 45 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016) :

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire]

En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est :

(cocher la case correspondante)

conjoint OU solidaire

Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d'engagement :

(Cocher la ou les cases correspondantes.)

pour signer le présent acte d'engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;

(joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)

pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ou de l'accord-cadre ;

(joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)

ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe.

Les membres du groupement, qui signent le présent acte d'engagement :

(cocher la case correspondante)

donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;

donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché ou de l'accord-cadre ;

donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous :

(Donner des précisions sur l'étendue du mandat.)

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

1.4 Identification et signature de l'acheteur.

1.4.1 Désignation de l'acheteur

Académie française - 23 quai Conti - 75006 PARIS

1.4.2 Nom, prénom, qualité du signataire du marché

Hélène Carrère d'Encausse
Secrétaire perpétuel de l'Académie française

1.4.3 Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 130 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 (nantissements ou cessions de créances) :

Hélène Carrère d'Encausse
Secrétaire perpétuel de l'Académie française
01 44 41 44 41

1.4.4 Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire

L'agent comptable
23, quai de Conti - 75006 Paris
01 44 41 44 41

1.4.5 Pour l'État et ses établissements

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

À Paris , le

Signature

(représentant de l'acheteur habilité à signer le marché)